Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 87 (1958)

Heft: 1

Artikel: L'art d'écrire

Autor: Humbert, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040472

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ciel et le célèbre monastère des Cisterciens d'Hauterive; en aval de la capitale, les châteaux de Barberêche et de Vivy.

Actuellement, la Sarine n'est plus une voie de navigation fluviale, mais elle est devenue une importante source d'énergie électrique. Les usines de Montvobon, d'Hauterive et de Fribourg fournissent la force motrice pour actionner des milliers de machines, pour chauffer nos maisons et pour les éclairer. Depuis 1948, le nouveau lac artificiel de la Gruyère fait de notre canton l'un des plus importants de la Suisse romande pour la production de l'électricité. C'est ainsi que la Sarine sert grandement notre pays de Fribourg.

L'art d'écrire

De l'emploi de considération dans les formules épistolaires.

Le mot considération appelle un commentaire. « La considération, dit à peu près Littré, vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres. » Il s'agit donc, d'abord, de l'égard, de l'estime dont jouit quelqu'un; puis, subsidiairement, de l'égard, de l'estime qu'on a pour quelqu'un. Offrir à autrui, à la fin d'une lettre, sa considération, c'est bien lui apporter le témoignage écrit de ce que l'on a égard à ses mérites. Si vous témoignez à votre correspondant l'hommage de votre considération la plus distinguée, vous n'affichez nullement une attitude hautaine, déplaisante : au contraire, vous exprimez le plus poliment du monde que vous savez reconnaître comme elles le méritent les qualités qui font que le destinataire de la lettre est un homme, en effet, à considérer.

Ainsi s'exprime Fernand Desonay dans son excellent livre sur l'Art d'écrire une lettre (éditions Baude, Bruxelles 1945, p. 169). Voilà donc revalorisée, par une plume autorisée, une formule décriée.

Faut-il adresser sa considération à un supérieur ou à un inférieur? René Bailly (Dictionnaire des synonymes de la langue française, Larousse, Paris 1946, p. 220) précise: on doit des égards à ses amis, de la considération à ses supérieurs, de la déférence à ses maîtres, du respect aux vieillards. Nous sommes donc au clair sur l'emploi de la formule.

Encore que l'usage ait autorisé la parfaite, la haute considération, la considération distinguée, très distinguée, la plus distinguée, et que Chateaubriand (Mémoires d'outre-tombe, t. V, 15 novembre 1831) ait écrit : « J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur » ; je conseillerai avec C. Dudan de ne pas multiplier les épithètes autour de ce mot. « Si vous voulez dire plus, alors ne cherchez pas l'adjectif, mais le substantif au sens plus fort : à considération préférez estime, respec:. »

JEAN HUMBERT.